

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2020

Compagnie des commissaires aux comptes

Ordre des experts-comptables

CHARTRE

Plus
de femmes
dans nos
Instances !

Femmes
experts-
comptables

Ensemble pour la parité

Dans le cadre des élections professionnelles de 2020, tant pour la Compagnie des commissaires aux comptes que pour l'Ordre des experts-comptables, au niveau régional comme au national, l'Association Femmes experts-comptables (AFEC) propose une Charte aux candidat(e)s, afin qu'ils et elles s'engagent, pendant leur mandature, à promouvoir la place des femmes dans la profession comptable et dans ses Instances professionnelles, et plus largement dans la gouvernance des entreprises.

EN SIGNANT LA CHARTE « PLUS DE FEMMES DANS NOS INSTANCES », LES CANDIDAT(E)S S'ENGAGENT SUR DES OBJECTIFS ET DES ACTIONS CONCRÈTES EN FAVEUR D'UNE PLACE ÉQUILIBRÉE FEMMES/HOMMES.

Objectifs

POUR LES INSTANCES PROFESSIONNELLES

Dans le cadre de sa future fonction d'élu(e) du CSOEC, de la CNCC, d'un CRO ou d'une CRCC, le candidat(e) s'engage à :

VEILLER à la présence équilibrée femmes-hommes au niveau des différents organes de gouvernance des Institutions, dans les commissions, comités, groupes de travail, représentations territoriales ou autres structures institutionnelles, et plus généralement partout où les élu(e)s représentent et incarnent la Profession Comptable.

FAVORISER les actions qui permettent aux femmes d'être présentes et de prendre la parole dans les diverses manifestations de l'Ordre et de la Compagnie (débat, tables rondes, conférences, sommets).

ETRE attentif à ne pas organiser des tribunes, tables rondes, panels d'experts ou jurys, ne comptant aucune femme s'il y a trois hommes et plus.

PROPOSER ou encourager des dispositifs de mentorat pour les femmes qui veulent s'engager dans les Instances mais qui craignent de fragiliser leur équilibre de vie. Faciliter ainsi pour l'avenir la présence plus importante de femmes dans nos Instances.

SOUTENIR la création d'un lien régional visant à relayer les actions de l'AFEC et mettre en œuvre diverses actions conformes aux objectifs de la Charte.



Objectifs

POUR LES FUTUR(E)S PROFESSIONNEL(LE)S

Dans le cadre de sa future fonction d'élu(e) du CSOEC, de la CNCC, d'un CRO ou d'une CRCC, le candidat(e) s'engage à :

CEUVRER pour renforcer l'attractivité de nos métiers auprès des femmes par des actions concertées avec l'AFEC et défendre la féminisation de la profession comme un puissant levier de développement.

SOUTENIR, les actions visant, dans le cadre de la formation des stagiaires, à sensibiliser les futur(e)s professionnel(le)s aux enjeux de l'égalité femme-homme, au sein de la Profession et au sein de l'économie en général.

PROMOUVOIR ou soutenir la promotion de la mixité dans la Profession Comptable auprès des établissements scolaires, secondaires et supérieurs, via des interventions équilibrées de femmes et d'hommes pour parler de nos métiers.



Objectifs

POUR L'ÉCONOMIE

Dans le cadre de sa future fonction d'élu(e) du CSOEC, de la CNCC, d'un CRO ou d'une CRCC, le candidat(e) s'engage à :

ACCORDER une attention particulière à la place des femmes entrepreneuses.

CEUVRER pour la parité dans la gouvernance des entreprises.

DEFENDRE la parité comme levier économique et enjeu de responsabilité sociale et sociétale des entreprises.



LA LISTE DE TOUS LES CANDIDAT(E)S SIGNATAIRES DE LA CHARTE SERA PUBLIÉE.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2020

Compagnie des commissaires aux comptes

Ordre des experts-comptables

CHARTRE

Plus
de femmes
dans nos
Instances !



WWW.FEMMES-EXPERTS-COMPTABLES.COM